

Déficit public : Le gouverneur de la Banque de France tacle le gouvernement sur ses dépenses

Voilà quinze ans que notre pays et ses gouvernements successifs ne tiennent pas leurs engagements pluriannuels de redressement » des comptes publics, a estimé François Villeroy de Galhau

Le gouvernement devrait s'occuper « enfin sérieusement des dépenses » publiques selon le gouverneur de la [Banque de France](#). François Villeroy de Galhau a remonté les bretelles du gouvernement jeudi lors d'un discours à l'université Paris Dauphine. « Voilà quinze ans que notre pays et ses gouvernements successifs ne tiennent pas leurs engagements pluriannuels de redressement » des comptes publics, a-t-il regretté.

La [dégradation du déficit en 2023](#), qui a atteint **5,5 %** du PIB au lieu des **4,9 %** initialement prévus par le gouvernement, « ne signifie bien sûr pas la faillite de la France », a-t-il cherché à rassurer, mais elle appelle à un « impératif ».

« Avant de prendre des décisions sur les impôts »

Il faut s'occuper « enfin sérieusement des dépenses » publiques, a martelé le gouverneur. Et ce, « avant de prendre des décisions éventuellement nécessaires sur les impôts », a-t-il estimé, en référence aux récentes propositions visant à **taxer les « superprofits » des entreprises** ou à procéder à des hausses d'impôts ciblées.

Malgré le dérapage de 2023, le gouvernement a maintenu son objectif de ramener le déficit public en dessous de 3 % du [PIB](#) en 2027, comme promis à ses partenaires européens. Pour y parvenir, il compte réaliser un nouveau tour de vis budgétaire. **Dix milliards d'euros d'économies** ont déjà été actés pour 2024, et **20 milliards de coupes sont annoncées pour 2025**. Mais des « économies supplémentaires » seront nécessaires, selon le ministre de l'Économie et des Finances [Bruno Le Maire](#).

« Un effort de priorisation et d'efficacité »

« Il est plus que temps, non pas de décréter l'austérité et la baisse générale des dépenses, mais d'arriver à cette stabilisation générale en volume », a détaillé le gouverneur. « Cela suppose un effort de priorisation et d'efficacité, juste et partagé par tous : État, mais aussi collectivités locales et prestations sociales ».

Les parlementaires de la majorité et de l'opposition étaient invités jeudi au ministère de l'Économie et des Finances pour proposer des pistes d'économies. Une seconde réunion à Bercy est annoncée pour le 9 avril, afin cette fois de chercher avec les associations d'élus locaux des pistes d'économies au sein des collectivités territoriales.

20 Minutes avec AFP Publié le 28/03/2024

Questions

Q.1. En quoi peut-il être, apriori, étonnant d'entendre le gouverneur de la banque de France s'exprimer sur le déficit budgétaire compte tenu de la répartition des rôles en matière de politique conjoncturelles ?

Q.2. Pourquoi cependant les accords de Maastricht rendent-ils la politique budgétaire contrainte par l'intégration monétaire d'une partie de l'Europe ?

Q.3. **De combien** le déficit public en % du PIB est-il plus élevé que celui initialement prévu ?

Q.4. Quelles sont les deux orientations possibles pour réduire un déficit budgétaire ?

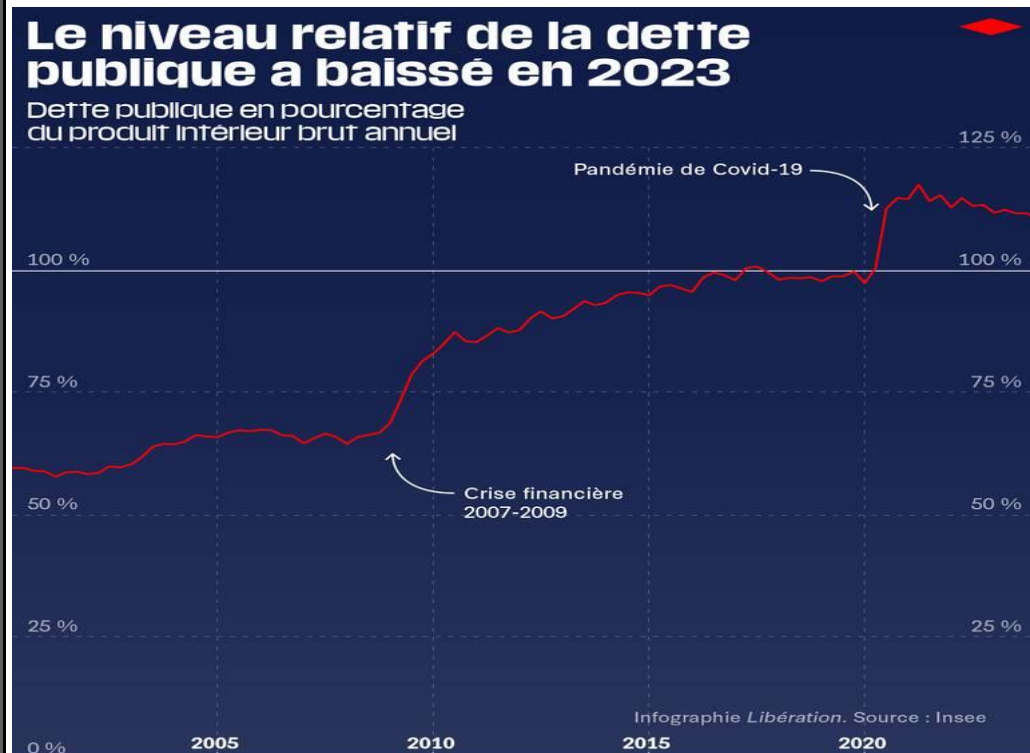
Q.5. Calculez le taux de variation des **coupes budgétaires** annoncées entre 2024 et 2025

Q.6. A quel rythme le gouverneur de la B. de F. souhaiterait-il voir évoluer les dépenses lorsqu'il dit « ...non pas de décréter l'austérité et la baisse générale des dépenses, mais d'arriver à cette stabilisation générale **en volume** » ?

Q.7. En quoi les différentes dimensions de l'A.P.U. se retrouvent-elles dans ce passage souligné ? Pourquoi ces trois entités sont-elles concernées par la réduction des dépenses ? En quoi cela peut-il avoir un impact sur les ménages ?

Par rapport au PIB, la dette de la France a en réalité baissé en 2023... grâce à l'inflation

La dette publique du pays s'est creusée en valeur absolue, mais rapportée à la richesse créée, le taux d'endettement français a diminué. Un phénomène que l'économiste Daniel Cohen appelait «la taxe inflationniste».



Le déficit public français a dérapé l'an dernier, à **5,5 %** du PIB, creusant la **valeur absolue** de la dette française en euros. Mais pour une comparaison temporelle fiable, il est d'usage de comparer la dette publique par rapport produit intérieur brut (PIB), qui est l'indicateur de la création de richesse en France sur une année. Cela permet d'éclairer davantage la soutenabilité de la dette du pays : du fait de l'inflation, un euro de l'an 2000 vaut 50 % de plus qu'un euro de 2024. Or, lorsqu'on compare la dette publique au produit intérieur brut, on constate une diminution de cet indicateur en 2023 : la dette publique représentait 110,6 % du PIB, contre 111,9 % un an plus tôt.

Depuis le pic de l'année 2021 et de la politique du «*quoi qu'il en coûte*», ce taux d'endettement relatif a diminué de presque 7 points.

La raison de cet apparent paradoxe ? **Une progression du PIB plus forte que celle du déficit.** L'augmentation du produit intérieur brut comprend une partie réelle (on parle de «*croissance réelle*»), et une partie gonflée par l'augmentation des prix. En 2023, avec une inflation à **6,1 %**, c'est surtout **cette dernière qui a progressé, plus vite que le déficit.**

L'économiste François Geerolf a donc recalculé le déficit budgétaire de 2023 selon ce principe, montrant que la France a, dans les faits, réalisé un excédent de 0,6 % du PIB, au lieu d'un déficit de 5,5 %, mis en avant par les pouvoirs publics. L'économiste [Daniel Cohen](#), mort il y a un an, dénonçait d'ailleurs l'incohérence du calcul actuel du déficit : «*La manière statistique de calculer le déficit, qui a force de loi, est fautive, parce qu'elle prend en compte la charge des intérêts qu'on paye sans faire cette correction*», soulignait-il sur [France Culture](#) en mai 2022. «*Tous les économistes de la planète le savent, n'importe lequel pris au hasard sait qu'il faut faire cette correction. Il n'y a que les Parlements et les autorités à Bruxelles qui l'ignorent, c'est une tragédie* », ajoutait-il encore. Ce spécialiste de la dette souveraine qualifiait l'effet de l'inflation sur la valeur des titres des détenteurs de dettes de «*taxe inflationniste* ».

Libération - par [Savinien de Rivet](#) et [Julien Guillot](#) publié le 27 mars 2024 à 17h24

Questions

Q.1. Corrigez le journaliste «*...la valeur absolue* de la dette française en euros... ». L'évolution de la dette publique et du PIB se font dans la réalité en euros courants. Expliquez.

Q.2. Schématisez la relation Déficit public → Dette publique → déficit public **Q.3.** Qu'est-ce qui poussait les politiques à essayer de maintenir la dette publique autour de 60 % entre 2000 et 2009. Pourquoi la crise de 2009 a-t-elle rendu caduc cet objectif ?

Q.4. Quel serait l'indice de l'inflation en 2024, base 100 en 2000 ? En quoi a-t-elle contribué à la hausse du PIB ? Expliquez alors le passage souligné qui suit et corrigez le journaliste (!) : «*Une progression du PIB plus forte que celle du déficit.* »

Q.5. Pourquoi les détenteurs de titres d'emprunt d'Etat touchent-ils des intérêts et non des dividendes ? Pourquoi ces rémunérations nominales sont-elles «*taxées* » par l'inflation ?